

N° SERIE: xxxx

7680 - DPPMS – DEPARTEMENT MEDICAL – MEDECIN CONSEIL

Médecin conseil – Classe A3

Poste(s) vacant(s) : 1

Conditions d'accès

PERSONNEL CALOG

MEDECIN

Une ancienneté de niveau
A2 de 3 années est requise**Spécialisé:** NON**Réserve de mobilité :**

OUI

RAISON D'ETRE DE L'ENTITE

Le Psychological Medical Service (DPPMS) est une entité d'appui résolument orientée vers l'expertise et la prise en charge thérapeutique dans le contexte plus large du "bien-être au travail".

En ce qui concerne la composante médicale, elle fournit

a. aux entités de la police intégrée qui les sollicitent: un appui médicalisé spécialisé lors d'événements, de situations violentes et/ou potentiellement dangereuses en termes de sécurité publique (manifestations, fort chabrol,...), le suivi des incapacités de travail et des accidents de travail, la formation en premiers soins, en défibrillation automatique et en premiers soins spécialisés et adaptés aux risques policiers,

Le conseil en matière d'expertise en évaluation du dommage corporel, de qualification d'un accident de travail ou de remboursement des frais médicaux y afférents, un appui médico-administratif en matière de statistiques médicales (absentéisme,...), de calcul du contingent, de gestion des assurances hospitalisation et des ayants droits du cadre logistique,

b. aux membres du personnel : un service médical (consultations, soins, médicaments,...) et dentaire adapté à leurs besoins, le remboursement des tickets modérateurs dans le cadre de la "gratuité des soins ", des frais médicaux aux invalides du temps de paix - anciens gendarmes et de ceux consécutifs aux accidents de travail et maladies professionnelles au personnel de la police fédérale, un suivi médical et un conseils médico-administratif en cas d'accident de travail ou de maladie professionnelle, l'octroi des prestations réduites après une incapacité de travail où l'accord de quitter le territoire belge en situation d'incapacité de travail.

c. de manière spécifique et spécialisée : l'expertise des commissions d'aptitude du personnel des services de police et des litiges.

Lieu(x) de travail

Contact

RAISON D'ÊTRE DE LA FONCTION

Le médecin conseil est le représentant de la direction du service médical dans sa province. Il organise les activités dans son CMP afin de remplir les tâches essentielles attribuées au service médical, à savoir :

- Les activités liées à la médecine conseil ;
- Les activités liées à la médecine curative ;
- Les activités liées à la médecine contrôle ;
- Les activités liées à la médecine d'expertise ;
- Les activités liées à la médecine opérationnelle ;
- Les activités liées aux commissions d'aptitude.

DESCRIPTION DE LA FONCTION

- A. En tant que **Représentant** de la direction du service médical dans sa province, organiser et coordonner les activités de médecine conseil au sein de son Centre médical provincial.

Exemples de tâches

- Accorder, le cas échéant, le bénéfice du système de prestations réduites et les autorisations de quitter le territoire national lors d'une incapacité totale de travail (ITT).
- Suivre la constitution et l'alimentation des dossiers des membres du personnel ayant eu un accident de travail.
- Suivre journalièrement les absences pour motif de santé des membres du personnel résidant dans sa province.
- Initialiser les contacts avec les autorités locales afin de transmettre et de faire connaître les valeurs, la philosophie et les processus relatifs aux activités médicales.
- Gérer le personnel de son CMP et veiller à ce que les moyens logistiques et financiers mis à sa disposition soient gérés en bon père de famille.
- ...

- B. En tant que **Représentant** de la direction du service médical dans sa province, le médecin conseil se doit d'organiser les activités de dispensaire (médecine curative) dans son CMP, en particulier :

Exemples de tâches

- Veiller à la disponibilité des médecins curatifs et assurer la continuité des soins.
- Veiller à l'organisation des consultations dans son CMP.
- Assurer la gestion et le suivi du dépôt pharmaceutique, de la distribution et du remplacement des médicaments et articles de soins au CMP.
- Au côté des psychologues et des assistantes sociales du stress team, encadrer, conseiller et aider les victimes d'accidents graves et leur entourage, au besoin seconder une psychologue en but à une situation de crise individuelle (ex: perte de contrôle de soi d'un membre du personnel).
- ...

- C. En tant que **Représentant** de la direction du service médical dans sa province, le médecin conseil se doit d'organiser les activités de gestion et de suivi des contrôles médicaux dans sa province, en particulier :

Exemples de tâches

- Sélectionner, partager et distribuer les contrôles des ITT à réaliser par les médecins contrôleurs externes.
- Faire contrôler préférentiellement les ITT qui ont le plus d'impact sur le taux d'absentéisme (courtes durées et très longues durées).
- Avaliser (ou refuser) et organiser les demandes de contrôles émanant des employeurs.
- Faciliter la réintégration de membres de la police après une ITT de longue durée.
- Entériner les états des honoraires des médecins contrôleurs externes avant de les transmettre au service de tarification pour paiement du ticket modérateur.
- ...

D. En tant que **Médecin expert**, le médecin conseil se doit de :

Exemples de tâches

- Convoquer et examiner le membre du personnel victime d'un accident de travail afin d'initialiser et compléter le dossier d'expertise en accident de travail. Il propose ses conclusions auprès du MEDEX.
- Inscrire les données médicales pertinentes dans le dossier médical informatisé afin de faciliter le travail en aval : plus particulièrement celui du service du remboursement des frais médicaux relatifs à l'accident de travail et à la maladie professionnelle.
- Réaliser l'expertise proprement dite et représenter l'institution dans les accidents liés aux tiers sur demande du SPF intérieur.
- Evaluer si une ITT après consolidation est en relation causale avec Un A.T. en vue d'aider à la détermination du contingent de maladie et. sur demande du service ad hoc aider à la qualification d'un A.T.
- Sur désignation du directeur du service médical, effectuer une expertise dans le cadre disciplinaire, amiable, ou judiciaire.
- Gérer les dossiers médicaux de manière à faciliter le remboursement des frais médicaux dans le cadre des accidents de travail et des maladies professionnelles.
- ...

E. En tant que **Médecin expert** et membre des commissions médicales :

Exemples de tâches

- Sélectionner, examiner et initialiser le dossier des patients en incapacité de travail dont l'aptitude médicale à travailler est mise en question afin de lancer la procédure facultative de la commission d'aptitude des membres des services de police.
- Participer à ces commissions afin de se prononcer sur l'aptitude médicale à travailler du membre du personnel, sur son niveau d'autonomie, au besoin l'aide d'une tierce personne, ou enfin sur la reconnaissance d'une maladie grave et de longue durée.
- ...

F. En tant que **Médecin conseil** du service médical, organiser et participer aux activités visant à assurer l'appui médical des unités opérationnelles :

Exemples de tâches

- Evaluer le risque pour l'appui demandé (opportunité et moyens) et en référer au responsable de la cellule opérationnelle qui prend la décision finale.
- Organiser lui-même l'appui opérationnel s'il dispose de suffisamment de moyens dans sa province.
- Participer en tant que médecin à ces appuis.
- Participer au rôle de garde en vue d'assurer 24/24 la couverture médicale des missions policières à haut risque et des accidents graves.
- Participer aux séances de formation en commun avec les unités spéciales.
- ...



Connaissances :

- Organisation policière - Niv.:AVANCÉ
- Stratégie et politique - Niv.: AVANCÉ
- Appui au fonctionnement - Niv.:UTILISATEUR
- Appui aux missions opérationnelles - Niv.:BASE
- Missions de police - Niv.:BASE

Connaissances pratiques :

- **Comprendre l'organisation** - Déterminer et comprendre les paramètres de gestion en vue d'optimiser les processus au sein de l'ensemble de l'organisation. Maintenir une vision large, à travers tous les départements, et suivre les évolutions de l'environnement.
- **Gérer le core-business** - Développer et mettre en place les procédures et structures de l'organisation ou du service. Initier et coordonner les changements nécessaires en fonction des circonstances. Suivre et gérer les processus.
- **Motiver**- Reconnaître et valoriser autrui pour sa contribution, adapter son style de leadership en fonction, confier des responsabilités adaptées aux personnes adéquates afin de stimuler le fonctionnement optimal de l'équipe.

Attitudes attendues :

- **Etablir des relations** – Construire et maintenir des relations formelles et informelles au sein et en dehors de l'organisation, avec ses pairs et à travers les différents niveaux hiérarchiques de l'organisation.
- **Adopter une orientation-client** - Tenir compte des attentes et besoins des "clients" dans la définition et l'exécution des missions et leur offrir un service personnalisé orienté vers la solution la plus opportune en entretenant des contacts constructifs.
- **Influencer** - Atteindre un but prédéterminé en faisant bonne impression, en faisant accepter ses idées par les autres, en utilisant des arguments convaincants, en créant une situation gagnant-gagnant et en répondant de façon pertinente à son (ses) Atteindre un but prédéterminé en faisant bonne impression, en faisant accepter ses idées par les autres, en utilisant des arguments convaincants, en créant une situation gagnant-gagnant et en répondant de façon pertinente à son (ses) interlocuteur(s) ou à son public.
- **S'impliquer dans l'organisation** - Suivre les évolutions sociétales (nationales et internationales) et s'informer des développements des organisations partenaires.
- **S'auto-développer** - Planifier et gérer son propre développement en fonction des possibilités, des intérêts et des ambitions, en remettant en question de façon critique son propre fonctionnement et en s'enrichissant continuellement par de nouvelles connaissances et compétences.

Chaque collaborateur s'engage à respecter les directives, procédures et instructions en matière de bien-être et à renseigner les situations et comportements dangereux à son responsable. Il veille également à utiliser les moyens mis à sa disposition en bon père de famille.

ORGANISATION DE LA SELECTION

Commission de sélection:
A déterminer plus tard.

REMARQUES

- Master en médecine - spécialisation en médecine aiguë, médecine d'assurance ou évaluation des dommages corporels
- Expérience de plus de 9 ans exigée.
- Exposé des titres et mérites exigé.

